
WALCOURT

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la 8^{ème} séance de la CLDR

Salle communale de Thy-le-Château
le 13 avril 2023

Présents : voir annexe 1

Principaux acronymes :

CLDR	Commission Locale de Développement Rural
DNF	Département de la Nature et des Forêts (Région wallonne)
DR	Développement Rural
FRW	Fondation Rurale de Wallonie
GT	Groupe de Travail
IC	Information-Consultation
ODR	Opération de Développement Rural
PCDR	Programme Communal de Développement Rural

Introduction

La FRW souhaite la bienvenue aux membres et énonce l'ordre du jour de la réunion.

Approbation du PV de la réunion du 15 février 2023

Les membre de la CLDR ayant reçu le compte-rendu de la 7^{ème} réunion par voie de mail approuvent le document. Un membre émet une remarque par rapport au contenu d'une fiche-projet présentée lors de la dernière séance (*FP 1.4 - Aménagement ou réhabilitation des sentiers, balisage et entretien de ceux-ci*). Cette fiche-projet se concentre sur un tronçon en particulier et le membre rappelle l'importance de garder dans cette fiche, la philosophie de base du projet, à savoir étendre et entretenir le réseau de sentiers sur le territoire communal. Cette remarque a été intégrée dans la fiche-projet.

Un autre membre exprime une remarque par rapport au projet *1.1 - Réaménagement de la Place de Gourdinne* : la Maison de Gourdinne qui est maintenant fonctionnelle, avec un groupe de citoyens qui gère cette maison de village, doit être prise en compte dans le projet. Il est rappelé que ceci figure dans la fiche-projet et que par la suite, un bureau d'études devra

se pencher plus précisément sur les aménagements de la Place et que les acteurs locaux auront leur avis à donner sur les propositions du bureau d'études.

Présentation des dernières fiches-projets

Avant de céder la parole au bureau d'études pour la présentation des fiches-projets, la FRW rappelle le contenu des fiches-projets en fonction de leur classement dans les différents lots. Les fiches-projets de lot 1 sont très détaillées, avec notamment des estimations financières, localisations, impacts sur la résilience du territoire, un programme de réalisation, etc. A contrario les fiches-projets de lot 3 ne comprennent qu'une description succincte du projet, une justification et le lien avec la stratégie.

La FRW précise également que les projets n'en sont qu'aux premières réflexions abouties et que par la suite, une fois qu'il aura été décidé de mettre en œuvre les projets, des analyses plus approfondies devront être menées, notamment avec l'aide de bureaux d'études spécifiques. Les projets ne sont donc pas encore assez matures pour être réalisés comme tels. L'intérêt pour la Commune d'avoir des fiches-projets est de pouvoir les utiliser pour solliciter des subsides en développement rural, pour répondre à des appels à projets lancés par les Ministres ou pour pouvoir solliciter d'autres pouvoirs subsidiaires ou droits de tirage.

La FRW cède la parole à Madame CHAPAUX du bureau d'études DR(EA)²M pour la présentation des fiches-projets du Lot 2.

Des échanges ont lieu sur ces dernières et plusieurs points d'attention sont relevés :

- **Fiche-projet 2.1 : Aménagement de la future réserve naturelle des Quairelles :**
 - Il existe sur le site des infrastructures obsolètes appartenant à l'ancien camping, pourrait-on envisager de les utiliser pour des aménagements de sensibilisation ou accueil du public ? Le DNF ne souhaite pas que le site soit ouvert au public et compte utiliser ces bâtiments pour créer des refuges pour la faune
 - Il y a une erreur dans le nom des rues adjacentes au site : remplacer rue des Genêts par rue de Vogenée
 - Une membre signale que le parc communal est situé en zone inondable et qu'il faudra donc tenir compte de cette contrainte pour les aménagements envisagés sur ce site

- **Fiche 2.6 : Réaménagement du site de la Truite d'Or**
 - Un membre se demande si les subsides en développement rural peuvent être utilisés
 - L'abattoir désormais inutilisé au centre du site n'est pas de propriété communale
 - Il existe une interrogation quant aux jeux d'eau en zone inondable : le futur auteur aura à vérifier la pertinence de tels aménagements

- **Fiche 2.7 Aménagement de parkings de covoiturage**
 - Il est signalé que le parking de covoiturage à Yves-Gomezée est prévu dans le cadre des travaux de réaménagement de la N5 et l'extension de la carrière
- **Fiche 2.8 Création d'un lieu de formation aux métiers manuels et aux organismes d'insertion socio-professionnelle**
 - Ce projet va être compliqué à mettre en œuvre
 - Un membre se demande si le bâtiment de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) est actuellement occupé. L'école de Rance (CEFA) y donne un cours une fois par semaine.
 - Un membre trouve pertinent de localiser le projet dans le bâtiment de la FWB mais signale que les autres bâtiments du site sont très vétustes. Il est signalé que ces derniers ont été rachetés par la Commune il y a environ 1,5 ans et que des activités s'y déroulent tout de même (Pôle Emploi, Latitude Jeunes, etc.)

A l'issue de la présentation, un membre se demande si les fiches-projets pourront être utilisées pour répondre à des appels à projets. La FRW précise qu'elles le peuvent et que c'est d'ailleurs un des intérêts d'avoir un PCDR.

La FRW passe en revue les fiches-projets de lot 3 qui étaient disponibles sur le site internet de l'ODR, préalablement à la réunion, afin de laisser la possibilité aux membres s'exprimer par rapport à ces dernières :

- **Fiche 3.2 - Création d'une route cyclable entre les lacs de l'Eau d'Heure et la gare de Walcourt** : un membre souhaite que cet itinéraire soit étendu et aille plus loin que la gare de Walcourt (jusqu'à Somzée)
- **Fiche 3.7 - Création d'infrastructures de transformation et valorisation de produits locaux** : un membre souhaiterait que les infrastructures existantes puissent aussi être utilisées afin de mutualiser ces dernières (exemple : la cuisine de l'école autonome de Walcourt)
- **Fiche 3.11 - Création d'une maternité commerciale** : un membre s'interroge sur la signification de cette terminologie. Le concept est expliqué à l'assemblée
- **Fiche 3.27 - Création d'une plateforme d'échanges et partages de services** : un SEL (Service d'Echanges Local) avait été mis en place, à l'initiative du centre culturel, mais ce dernier n'existe plus. Il était difficile de mettre en place ce système en milieu rural car il s'agissait surtout d'échanges entre voisins. La taille critique du nombre d'utilisateurs n'avait pas été atteinte.

Présentation de la partie II

Le contenu de la partie II du PCDR, qui était également disponible à la relecture des membres préalablement à la réunion, est exposé par la FRW.

Cette partie est consacrée aux résultats de la participation citoyenne et a été rédigée au fur-et-à-mesure par la FRW. Elle comprend :

- La chronologie de l'ODR.
- Une présentation de la FRW en tant qu'organisme d'accompagnement.
- Les outils de communication mis en place aux différentes étapes. Quelques illustrations sont présentées en séance.

- Les méthodologies de consultation utilisées tout au long du processus d'élaboration : les réunions d'information et consultation, le retour à la population, les Groupes de travail thématiques, l'enquête en ligne pour les parents d'élèves et les personnes ressources.
- Les taux de participation aux différentes réunions. Des exemples de graphiques sont présentés aux membres.
- L'évaluation des réunions par la population.
- La CLDR et ses travaux : l'appel à candidatures, sa mise en place, le calendrier des réunions et participation des membres aux réunions, synthèse des réunions, travail sur les projets et leur priorisation, présentation et approbation des différentes parties du PCDR.

A l'issue de cette présentation, un membre se demande si la participation a été bonne à Walcourt. Il est répondu que dans l'ensemble, on note un bon taux de participation aux différentes réunions.

Présentation de la partie VI

Le contenu de cette partie est présenté par la FRW. Celle-ci consiste en un tableau récapitulatif reprenant les intitulés des différents projets, leurs liens avec la stratégie, leurs coûts pour les projets de lot 1, leurs sources de financement, les porteurs de projets et leur temporalité de mise en œuvre.

Aucune question n'est soulevée par les membres présents.

Approbation de l'avant-projet de PCDR

L'avant-projet de PCDR est approuvé à l'unanimité par les membres de la CLDR.

Définition de la première demande de convention

Lors de la défense du projet de PCDR devant la Région wallonne et le Gouvernement wallon, il est demandé à la Commune, de définir le premier projet pour lequel elle va solliciter des subsides en développement rural. En toute logique, ce projet doit être issu du lot 1.

La FRW expose les arguments en faveur du choix du projet *1.1 - Réaménagement de la Place de Gourdinne* :

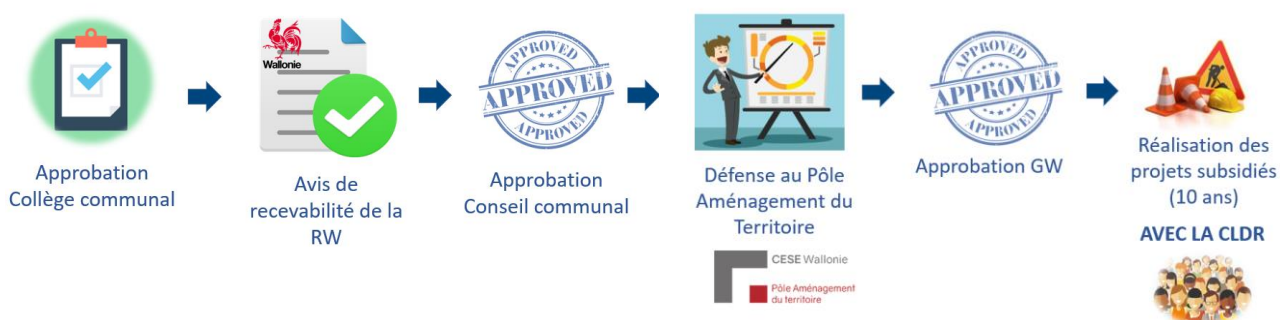
- Ce projet est porté depuis de nombreuses années par des citoyens et a déjà fait l'objet de nombreuses réflexions, notamment avec les TEC.
- Le projet de réaménagement du centre de Fraire pourrait difficilement être le premier à mettre en œuvre car ce dernier est fort coûteux et nécessite la recherche d'autres sources de financement pour pouvoir se réaliser. Par ailleurs, des travaux vont avoir lieu sur la N5 et le centre du village sera utilisé pour stocker les différents engins de chantier. Il est donc difficilement envisageable de réaliser les travaux de sécurisation et d'embellissement du centre préalablement à ces travaux.

- Concernant le Maison rurale à Clermont, le bâtiment est toujours occupé par les pompiers (Convention d'occupation d'un an renouvelable entre la Ville et la zone de secours *Dinaphi*) et devrait être libéré vers la fin de l'année. Par ailleurs, ce projet a été mis dans le PCDR car une opportunité s'était présentée vu le départ de la zone de secours.
- Le projet 1.4 - *Aménagement ou réhabilitation des sentiers, balisage et entretien de ceux-ci* : ce projet devrait faire l'objet de la deuxième demande de subside en Développement rural pour le Collège.

Après l'exposé de ces différents arguments, les membres approuvent le *projet 1.1 - Réaménagement de la Place de Gourdinne* comme première demande de convention. Ce choix correspond au positionnement du Collège en la matière. Les arguments mis en avant avaient également été considérés par le Collège, ce qui avait entraîné une décision semblable sur le sujet.

Les prochaines étapes

Les étapes administratives avant la mise en œuvre des projets sont exposées par la FRW :



Ces étapes prendront un certain temps. Les membres s'interrogent sur les délais envisagés. Il est probable que le PCDR soit approuvé par le Conseil communal en été, et que le Gouvernement wallon approuve ce dernier vers la fin de l'année 2023.

Durant ce long laps de temps, la FRW propose que la CLDR se réunisse tout de même afin d'entamer des débats et réflexions sur certains projets, comme par exemple, le recensement des haies et vergers existants, le cadastre du patrimoine naturel, des actions pouvant être mises en place pour tisser du lien entre agriculteurs et citoyens, etc.

Après différents échanges, il est convenu de programmer une prochaine réunion pour réfléchir aux méthodologies qui pourraient être mises en place sur ces différents thématiques. Une présentation des éco-conseillers serait envisagée afin d'apporter un éclairage sur ces thématiques et les projets actuellement en cours en la matière.

Divers

Plusieurs points divers sont exposés :

- La présence d'un membre de la CLDR lors de la défense du dossier au Pôle Aménagement du Territoire : il est conseillé qu'un membre au minimum soit présent lors de cette réunion (a priori un vendredi) pour montrer le dynamisme de la CLDR et la prise en compte de de l'avis de la population tout au long du processus d'élaboration du PCDR. Deux membres se proposent. Un mail sera envoyé à l'ensemble des membres lorsque la date de cette réunion sera connue.
- La CLDR acte la démission de M. Charles SCHOCKEEL.

Clôture de la réunion

Mme LECLERCQ clôture la séance en remerciant les membres de la CLDR pour leur participation tout au long du processus et leur implication active dans l'élaboration du PCDR. Madame la Bourgmestre remercie également les membres pour leur implication et la qualité de leur travail.

Les membres sont invités à partager le verre de l'amitié.

Pour le Bureau Régional ESEM
de la Fondation Rurale de Wallonie

Xavier PAULY – Amandine SENTE
Agents de Développement

Fondation Rurale de Wallonie

Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Xavier PAULY - Amandine SENTE
Rue de France, 66 - 5600 Philippeville
Tél 071 66 01 90
x.pauly@frw.be ou a.sente@frw.be

Annexe 1 : Participants

Nom	Prénom	Elu	P = Présent.e E = Excusé.e
ANTOINE	Jean-Marie		
BAL	Dominique		
BELLE	Zoé	x	
BERNARD	Guy	x	P
BERNARD	Hervé		
BOLLE	Jean-Nicolas	x	P
BOUCKAERT	Vanessa		
BRASSART	Benoît		P
BROUSMICHE	Laurent	x	
BULTOT	Philippe	x	
CANON	Jean-Marie		
CHINTINNE	Thierry	x	
CLAUSE	Célia		
COLLE	Rudy		
COUVREUR	Nathalie		P
CROISIER	Vincent		
DARDENNE	Aurélie		P
DECOCK	Jean-Claude		
DECOUVREUR	Christian		P
DEMILY	Hugues		P
DERMIENCE	Ferdi		P
DERYCKE	Fernand		E
DRUSZCZ	Patricia		E
DUPUIS	Fabienne		
FRANC	Lionel		P
GERAIN	Claude		
GERIN	Philippe		P
GEUBEL	Marc	x	
GRIMALDI	Mario		
HALLAERT	Christine		
HENDSCHEL	Cécile		P
HENDSCHEL	Aurélie		P
HENRARD	Ludovic	x	
JACQUES	Noël		
JOUNIAUX	Valérie		P
JOUNIAUX	Jacky		P
LAPÔTRE	Sabine		

Nom	Prénom	Elu	P = Présent.e E = Excusé.e
LECLERCQ	Nathalie	x	P
LIESSENS	Thierry	x	E
LORENT	Philippe		E
MABOGE	Claude		
MARCHAL	Vanessa		
MASSART	Pierre		
MASSET	Bénédicte		
MATHOT	Michel		
MOLLET	Béatrice		P
OTOUL	Joris		
PETIT	Pauline		
PETIT	Jean-Pierre		
PIERARD	Jacques		
POULIN	Christine	x	P
PREYAT	Nicolas	x	
ROCHET	Bernadette		P
ROLIN	Jean-Damien		P
SCHOOAERT	Caroline		
SELVAIS	Bernadette	x	
STIEVENART	Baudouin		P
VANDENEUCKER	Karine	x	
YERNAUX	Illyès		

Ainsi que :

- Monsieur LOSSEAU, agent relais de la Commune
- Mme CHAPAUX, bureau d'études DR(EA)²M
- M. Xavier PAULY, Agent de Développement de la FRW
- Mme Amandine SENTE, Agent de Développement de la FRW